

Projet éolien des Noires Terres



Photomontage depuis le GR5 près du chemin de la Reine (2,5 km)

Édito

MADELEINE FAUCHIER

Cheffe du projet éolien des Noires Terres

Bonjour à toutes et à tous,

Je m'appelle Madeleine Fauchier et j'ai le plaisir d'avoir récemment pris la responsabilité du projet éolien des Noires Terres, sur la commune de Fresnes-en-Saulnois.

Ce projet est une extension du parc existant sur la commune, le long du chemin de la Reine. Ce projet est à l'étude depuis plusieurs années.

Aussi, nous avons conçu cette lettre afin que vous y trouviez des informations sur le projet, son calendrier, mais aussi les possibles retombées pour le territoire sur lequel il s'implanterait. Nous apportons également des réponses aux questions que vous pouvez vous poser. Si vous souhaitez des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter via les moyens figurant au dos de cette lettre.

Je vous invite enfin à **venir rencontrer nos équipes lors de la permanence d'information qui se tiendra le 18 novembre à la MJC de Château-Salins, de 14h à 20h.** Nous serons à votre disposition pour échanger sur ce projet.

Bonne lecture et à bientôt !



4

éoliennes
d'une puissance
unitaire de 2,5 à
3,6 MW, de 180 m
de hauteur totale



1

commune
concernée :
Fresnes-en-
Saulnois



+ DE 6 400
foyers mosellans
alimentés en
électricité propre
(en usage
domestique)

Rappel des caractéristiques du projet



Le parc des Noires Terres devrait produire **entre 29 et 32 000 MWh par an**. Un foyer mosellan consommant en moyenne 4,8 MWh par an selon les données Enedis, le parc des Noires Terres **permettrait d'alimenter environ 6 400 foyers mosellans** en électricité propre, pour un usage domestique.

Les retombées économiques potentielles pour les collectivités

| Retombées fiscales annuelles pour le parc éolien des Noires Terres (4 éoliennes de 2 MW) ** | Fresnes-en-Saulnois | Intercommunalité du Saulnois | Département de Moselle |
|---|---------------------|------------------------------|------------------------|
| Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) | 2 000 € | 790 € | 4 000 € |
| Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) | 0 € | 1 500 € | 0 € |
| Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) | 0 € | 100 € | 85 € |
| Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) | 12 000 € | 30 000 € | 18 000 € |
| Retombées cumulées par strate administrative | 14 000 € | 32 390 € | 22 085 € |

** estimation basée sur un ensemble d'hypothèses et sur la réglementation fiscale en vigueur au 31/12/2017, et sur une puissance unitaire des éoliennes de 2 MW, ce qui représente un minimum. La réglementation fiscale est votée chaque année dans la loi de finance et est susceptible d'évoluer d'ici la construction du parc éolien. Cette estimation n'engage pas la société EDPR France Holding.

Les différentes étapes du projet éolien des Noires Terres



1 . Définition d'une zone d'étude et étude de faisabilité

Beaucoup de zones sont exclues du développement éolien pour respecter les contraintes réglementaires, comme la distance minimum de 500 mètres entre une habitation et une éolienne. En Moselle, ce périmètre comble à lui seul **2 tiers de l'espace**. Après l'identification d'une zone favorable, des études sur la faune et la flore sont menées afin d'avoir une connaissance fine de la biodiversité du site.

2 . Analyse des variantes de projet possible

Les études conduites permettent de connaître la biodiversité présente sur le site et d'**exclure les zones les plus sensibles** pour l'implantation des éoliennes. Ceci permet au chef de projet d'étudier différentes « variantes » pour l'implantation des éoliennes, et de trouver le meilleur compromis entre **production d'électricité maximale** et **impacts environnementaux minimums**.



3. Etude des impacts de la variante de projet retenu

Une fois la variante de projet choisie, les experts en étudient les impacts sur l'environnement, chacun dans son domaine. Le paysagiste analyse les photomontages, le chiroptérologue regarde les effets du projet éolien sur les chauves-souris, etc. Ceci permet **d'ajuster l'implantation des éoliennes** si besoin, et **d'affiner le plan de fonctionnement** du futur parc éolien, pour en réduire encore d'avantage les effets sur l'environnement. Par exemple, l'ornithologue pourra demander à ce que les éoliennes soient arrêtées lors de période de migration des oiseaux.

Futures étapes du projet des Noires Terres

4. Dépôt du dossier et analyse par les services de l'État

Une demande d'autorisation est déposée au près du Préfet. Le dossier contient l'ensemble des études réalisées, l'analyse des impacts du projet et les mesures proposées pour permettre au parc de s'insérer dans son environnement. Les services de l'État vont **analyser la qualité et la pertinence du projet**. Ils peuvent alors demander au chef de projet des compléments d'études.



5. Enquête publique et prise de décision du Préfet

Un fois le dossier jugé complet, il est **présenté à la population afin qu'elle s'exprime** sur le projet lors de l'enquête publique. A son issue, le Préfet prendra la décision d'accorder ou non l'autorisation. Sa décision sera basée sur l'avis de ses services, le rapport du commissaire enquêteur, l'avis des communes alentours, mais aussi sur l'atteinte des objectifs régionaux en matière de transition énergétique.



Le projet des **Noires Terres** suivra toutes ces étapes. A ce jour, le projet définitif a été choisi et la constitution du dossier d'autorisation est en cours de finalisation. Le dossier devrait être déposé auprès du Préfet **fin 2020** ; si le parc venait à être autorisé, il pourrait voir le jour d'ici **3 à 5 ans**.



VOS QUESTIONS SUR L'ÉOLIEN



POURQUOI LES ÉOLIENNES NE TOURNENT PAS TOUT LE TEMPS ?

Une éolienne démarre à partir d'une vitesse de vent de 10 km/h (environ 3 m/s) et s'arrête lorsqu'elle atteint 90 km/h (environ 25 m/s). Ces arrêts sont peu fréquents et automatisés : au total, cela correspond à moins de 10 jours par an. Pendant sa période de fonctionnement, **une éolienne tourne à différentes vitesses en fonction de la force plus ou moins importante du vent.** En un an, une éolienne aura tourné 80 et 90 % du temps mais elle aura produit autant d'électricité que si elle avait tourné 20 à 25 % du temps à capacité maximale. C'est ce qu'on appelle le facteur de charge ou le taux de charge.



LES ANIMAUX SONT-ILS IMPACTÉS ?

Avant d'implanter un parc éolien, des études sont réalisées pour analyser le comportement des oiseaux et des chauves-souris. **Ce comportement est pris en compte pour définir la zone d'implantation des éoliennes.** Il existe notamment des systèmes de bridage des éoliennes en période de forte activité des chauves-souris. Tous les parcs éoliens font l'objet d'un suivi régulier de la mortalité des oiseaux et des chauves-souris. A titre de comparaison, les chats ou les voitures font bien plus de dégâts !



QUE DEVIENNENT-ELLES EN FIN DE VIE ?

Après 25 à 30 ans d'exploitation, les éoliennes possèdent toujours la valeur des différents matériaux recyclables qui la composent (90 % de la masse de l'éolienne). **Aucun intérêt à les laisser sur place donc !** Les pales, fabriquées en composites, sont plus complexes à recycler, mais bénéficient d'un programme de recherche européen appelé ReFiber qui permettra de proposer des solutions concrètes de valorisation à un coût raisonnable dans la prochaine décennie.

EDPR EN FRANCE

+80
collaborateurs

503 MW
en opération
en 2019

+850 000
personnes
alimentées en usage
domestique

POUR TOUTE QUESTION

Madeleine Fauchier
Cheffe de projets éoliens
06 38 32 12 76
madeleine.fauchier@edpr.com